

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité -Travail-Progrès

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



**Rapport
sur l'exécution du
Budget de l'Etat
au 30 juin 2018**



Septembre 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	3
INTRODUCTION	4
RESULTATS DE L'EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN 2018	5
1.1 De l'exécution des recettes budgétaires	5
1.1.1 Recettes budgétaires par titre.....	6
1.1.2 Recettes fiscales.....	7
1.1.3 Recettes non fiscales.....	10
1.2 De l'exécution des dépenses budgétaires	13
1.1.1 Dépenses du budget général	13
1.1.2 Dépenses des Budgets annexes	16
1.1.3 Dépenses des Comptes spéciaux du trésor (CST)	17
1.1.4 Des dépenses suivant la destination socioéconomique	17
EVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES 30 JUIN 2018	25
2.1. Solde budgétaire global	25
2.2. Solde primaire de base	25
2.3. Solde primaire de base hors pétrole	25
OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT 30 JUIN 2018	27
3.1. Situation de financement extérieur	27
3.1.1.1 Prêts projets	27
3.1.1.2 Ressources attendues des partenaires	27
3.1.1.3 Amortissement de la dette extérieure	27
3.2. Situation du financement intérieur	27
3.1.1.4 Remboursement des prêts accordés par l'Etat.....	27
3.1.1.5 Apport du système bancaire	27
3.1.1.6 La réduction des arriérés de la dette intérieure.....	27
3.3. Solde de trésorerie et de financement	28
ANNEXE	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Exécution par type de budget	5
Tableau 2 : Exonérations fiscales au premier semestre 2018 (en milliards de FCFA)	10
Tableau 3: Exécution des dépenses par destination socioéconomique	17
Tableau 4: Situation de la trésorerie et du financement	28

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Part contributive de chaque composante du Budget de l'Etat	6
Graphique 2 : Etat de mobilisation des recettes budgétaires.....	7
Graphique 3 : Réalisation des recettes fiscales au 1 ^{er} semestre	8
Graphique 4 : Réalisation des impôts par nature au 1 ^{er} semestre	9
Graphique 5 : Etat de mobilisation des autres recettes au 30 juin 2018	12
Graphique 6 : Exécution des dépenses au 1 ^{er} semestre.....	13
Graphique 7 : Exécution par nature de dépenses au 30 juin 2018	14
Graphique 8 : Exécution des dépenses sociales au 30 juin 2018	18

INTRODUCTION

L'exécution de la loi de finances en général et du budget de l'Etat en particulier, est marquée à fin juin 2018, par les perspectives macroéconomiques qui s'annoncent favorables, avec une économie qui demeurerait dans un état de relance caractérisé par une amélioration de la croissance de +6,2 points pour se situer à 3,1%. Cette croissance est tirée principalement par les activités du secteur primaire, notamment la sous-branche pétrole (25,6% contre 15,3% en 2017). Cette analyse s'inscrit également dans un contexte marqué par des avancées significatives sur la pacification intégrale du département du Pool.

Dans l'optique de conclure un accord avec le fonds monétaire international, le gouvernement continue de (i) mettre en place les conditions de l'amélioration de la gouvernance et de la transparence ; (ii) négocier avec les créanciers extérieurs pour la restructuration de la dette aux fins de la rendre viable et soutenable.

En outre, les réformes des finances publiques engagées depuis quelques années, qui se poursuivent avec entre autres l'implémentation du système intégré de gestion des finances, constituent un volet important du contexte.

Au premier semestre, l'exécution du budget de l'Etat est réalisée en recettes à 908,4 milliards de FCFA et en dépenses à 759 milliards de FCFA, se soldant par un excédent budgétaire de 149,2 milliards de FCFA. Par contre, l'exécution des opérations de trésorerie et de financement est caractérisée par un gap résiduel de 261,2 milliards de FCFA.

Le présent rapport analyse au premier chapitre les résultats de l'exécution du budget de l'Etat. Il relève des écarts sur les recettes comme sur les dépenses. Le deuxième chapitre présente les différents soldes pour examiner la capacité financière de l'Etat et la dépendance des finances publiques aux recettes pétrolières. Le troisième chapitre étudie les opérations de trésorerie et de financement. Il apprécie les financements extérieur et intérieur pour une analyse sur la capacité de l'Etat à couvrir le besoin net de financement.

RESULTATS DE L'EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN 2018

La loi de finances de l'année 2018, prévoit un budget de l'Etat arrêté en recettes à 1 602,6 milliards de francs CFA et en dépenses à 1 383,6 milliards de francs CFA, avec un niveau de recettes budgétaires supérieur aux dépenses de 219,0 milliards de francs CFA. Elle comprend également en financement des ressources de 200,2 milliards de francs CFA pour des charges de 979,1 milliards de francs CFA. Il en résulte un déficit de trésorerie et de financement de 778,9 milliards de francs CFA dont la résorption sera assurée par un apport de 219,0 milliards de francs CFA provenant du solde budgétaire et des appuis attendus des créanciers.

L'exécution du budget de l'Etat au 30 juin 2018 présente un solde budgétaire positif de 149,2 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 219,0 milliards de FCFA. Toutefois, le rythme d'exécution des recettes et dépenses peut occasionner une amélioration de la situation à fin décembre 2018 en impactant positivement le solde budgétaire. En effet, à ce rythme, les recettes et les dépenses publiques, au 31 décembre, se situeraient respectivement à 1 495,7 milliards de FCFA et 1 507,9 milliards de FCFA et le solde budgétaire s'établirait à environ 261,2 milliards de FCFA.

Tableau 1 : Exécution par type de budget

TYPES DE BUDGET	RECETTES BUDGETAIRES				DEPENSES BUDGETAIRES				SOLDE BUDGETAIRE	
	PREVISIONS		EXECUTION		PREVISIONS		EXECUTION		PREV.	EXEC.
	Montant	% BE	Montant	%	Montant	% BE	Montant	%		
Budget général	1522,6	95,0	879,3	57,7	1303,6	81,3	729,9	56,0	219,0	149,4
Budgets annexes	11,8	0,7	0,9	7,7	11,8	0,7	0,9	7,4	0,0	0,0
Comptes spéciaux du trésor	68,2	4,3	28,2	41,3	68,2	4,3	28,5	41,7	0,0	-0,3
TOTAL BUDGET DE L'ETAT	1602,6	100,0	908,4	56,7	1383,6	86,3	759,2	54,9	219,0	149,2

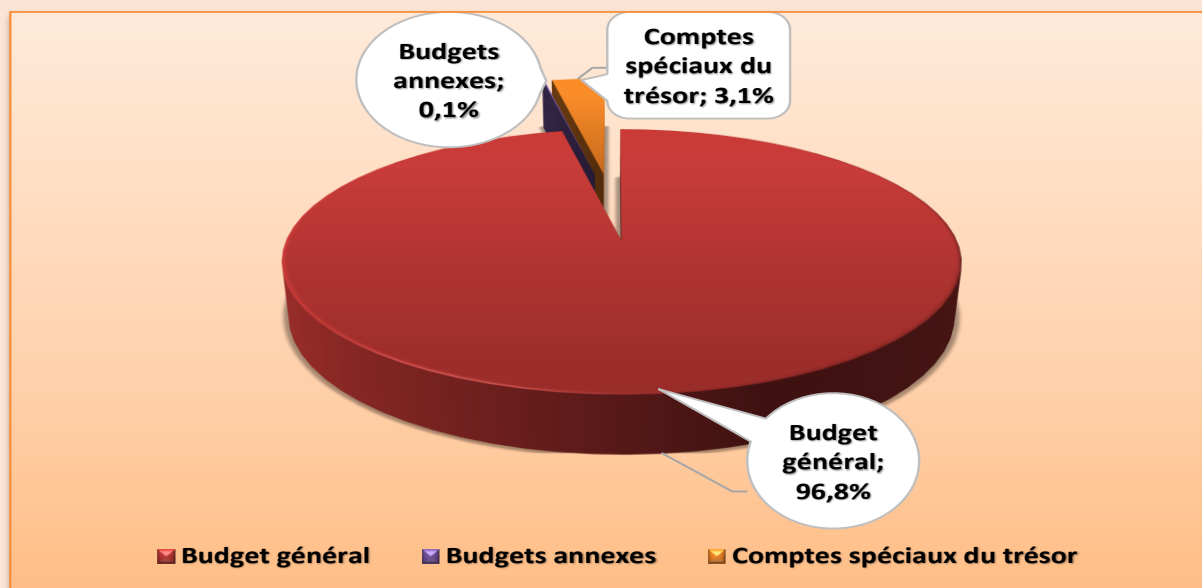
Source : DGB

1.1 De l'exécution des recettes budgétaires

Prévues à 1 602,6 milliards de francs CFA, les recettes du budget de l'Etat sont réalisées à 908,4 milliards de francs CFA, correspondant à un taux de 56,7% tiré essentiellement par les recettes du budget général exécutées au premier semestre à 57,7%. Les recettes des Budgets annexes et des Comptes spéciaux du trésor par contre sont respectivement exécutées à hauteur de 0,9 milliard de FCFA (7,7%) et de 28,3 milliards de FCFA (41,5%).

Sur l'ensemble des recettes mobilisées, celles du budget général représentent 96,8%, celles des comptes spéciaux du trésor 3,1% et celles des budgets annexes 0,1%.

Graphique 1 : Part contributive de chaque composante du Budget de l'Etat



Source : DGB

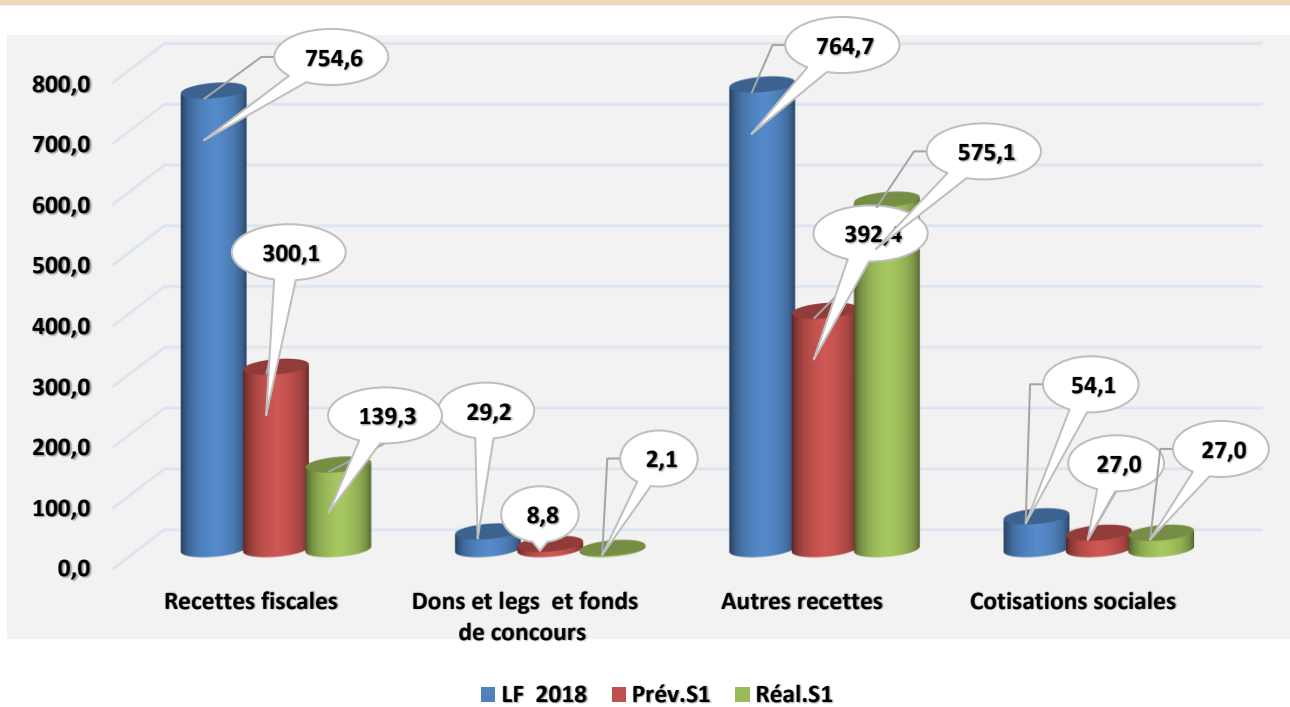
1.1.1 Recettes budgétaires par titre

Ces recettes sont globalement recouvrées à 908,4 milliards de francs CFA pour une prévision de 1 522,6 milliards de francs CFA soit 56,87%. Elles sont constituées de :

- recettes fiscales recouvrées à 300,1 milliards de francs CFA pour une prévision annuelle de 754,6 milliards de francs CFA, soit 39,8% ;
- dons, legs et fonds de concours, tirés à 2,1 milliard pour un objectif annuel de 29,2 milliards, soit 7,2% ;
- cotisations sociales émises pour 27,0 milliards sur une autorisation parlementaire de 54,119 milliards, soit 49,9% ;
- autres recettes exécutées à 579,2 milliards pour un objectif annuel de 756,0 milliards de francs CFA, soit 76,6%.

Le graphique ci-après donne une image synoptique de l'exécution des recettes.

Graphique 2 : Etat de mobilisation des recettes budgétaires



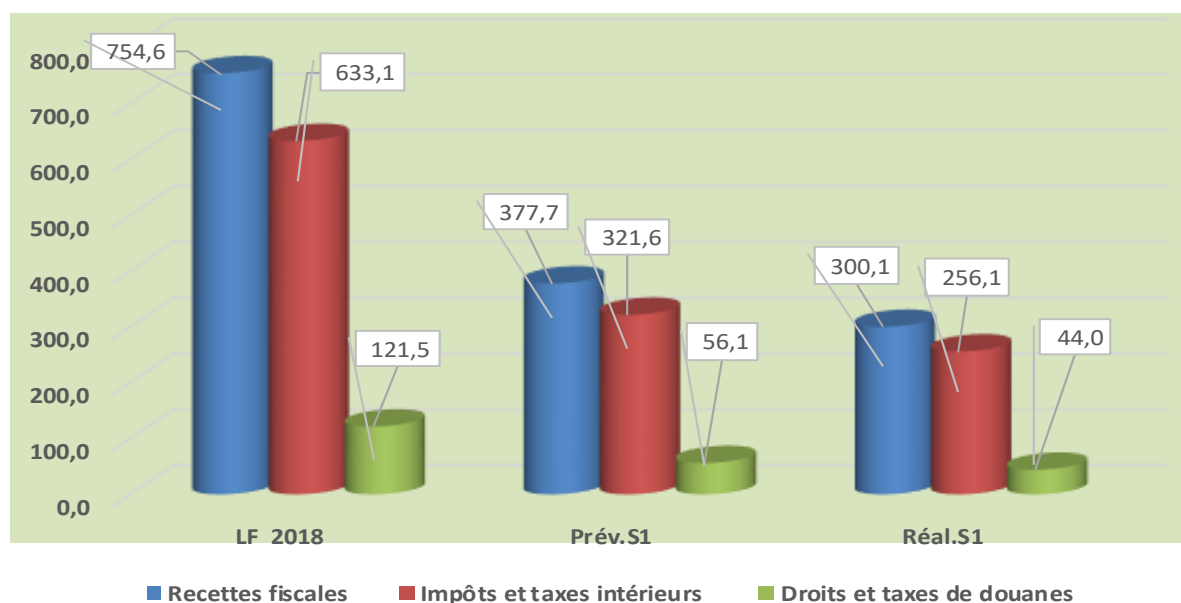
Source : DGB_DEP

1.1.2 Recettes fiscales

Ces recettes réalisées au 30 juin s'élèvent à 301,1 milliards de francs CFA, présentant un taux de réalisation de 39,8%. La contribution par grande masse se présente ainsi qu'il suit :

- impôts et taxes intérieurs, recouverts à 256,1 milliards de francs CFA, présentant un taux de recouvrement de 40,5% ;
- droits et taxes indirects, réalisés à 44,0 milliards, soit un taux de recouvrement de 36,2%.

Graphique 3 : Réalisation des recettes fiscales au 1^{er} semestre



Source : DGB_DEP

a) Les impôts et taxes intérieurs

Sur un objectif semestriel de 321,6 milliards de FCFA, les impôts et taxes recouvrés, s'établissent à 256,1 milliards de FCFA, indiquant un taux de réalisation de 79,6%. En comparant ces recettes à celles de 2017 à la même période, elles sont en baisse de 90,2 milliards de FCFA, soit 26,1%. En-deçà de l'objectif semestriel de 20,4%, la situation des impôts et taxes intérieurs reflète des effets de l'activité économique du secteur non pétrolier qui éprouve des difficultés à s'extirper de la récession depuis 2017.

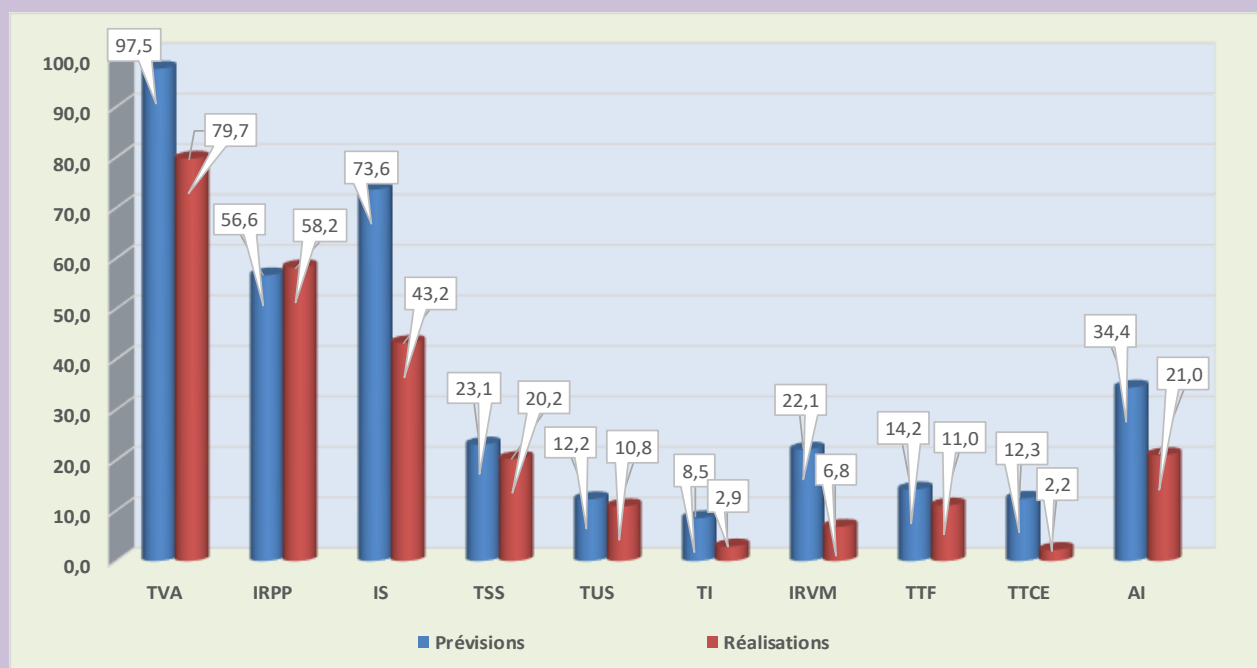
La répartition par nature se présente ainsi qu'il suit :

- taxe sur la valeur ajoutée, liée à l'activité économique du secteur hors pétrole est recouvrée à 79,7 milliards de FCFA contre une prévision de 97,5 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 81,7%. Comparée à 2017, et à la même période, cette réalisation est en baisse de 21,7% ;
- impôt sur les revenus des personnes physiques, est mobilisé à 58,2 milliards de FCFA, soit 102,8% de l'objectif trimestriel qui est de 56,6 milliards de FCFA. Malgré cette performance, ce niveau comparé aux réalisations de juin 2017 est en régression de 2,5% ;
- impôt sur les sociétés (IS), perçu à hauteur de 58,7% des prévisions semestrielles, ils sont estimés à 43,2 milliards de FCFA, en baisse de plus de 41,4% par rapport à 2017 ;
- taxe spéciale sur les sociétés, recouvrée à 20,2 milliards de FCFA, elle représente 87,7% des prévisions et sont en diminution de 16,0% par rapport aux réalisations de l'année dernière ;
- taxe sur les salaires, émise et perçue à 10,8 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 88,5%, en baisse par rapport à 2017 de 10,1% ;

- taxe immobilière, prévue à 8,5 milliards de FCFA, mobilisée à hauteur de 2,9 milliards de FCFA, avec un recul de 3,5% par rapport aux réalisations de l'année 2017 ;
- impôt sur les valeurs mobilières (IRVM), perçu à 6,8 milliards de FCFA pour une autorisation de 22,1 milliards de FCFA, soit 30,7%. L'IRVM connaît aussi une variation négative par rapport à 2017 de plus de 68,3%. Cette contreperformance nécessite des mesures correctrices ;
- taxe sur les transferts est recouverte à 11,0 milliards de FCFA pour un objectif semestriel de 14,2%. Ce niveau de réalisation n'échappe non plus à la tendance d'ensemble, il est en diminution de plus de 24,6% par rapport à l'année dernière ;
- taxe sur le trafic des communications électroniques, prévue en fin juin à 12,3 milliards de FCFA, elle est recouverte à 2,2 milliards de FCFA, soit 17,9%. Ce faible niveau de réalisation représente 2,9% du niveau atteint à la même période de l'année dernière.
- autres impôts, perçus à hauteur de 21,0 milliards de FCFA pour un objectif semestriel de 34,4%. La performance réalisée pour cette catégorie d'impôts est en régression de plus de 37,9% par rapport au 30 juin 2017, témoignant ainsi de l'ampleur de la crise.

Le graphique suivant retrace la réalisation des impôts par nature au premier trimestre 2018.

Graphique 4 : Réalisation des impôts par nature au 1^{er} semestre



Source : DGB_DEP

b) Droits et taxes de douane

L'objectif en matière de recettes des douanes prévu au premier semestre s'établit à 58 milliards de francs CFA. La réalisation est de 44,0 milliards de FCFA, se situant à 78,4% de l'objectif. En 2017 à la même période, les droits de douanes et taxes indirects ont atteint 57,5 milliards, soit 54,8% de l'objectif semestriel.

La situation des recettes de douanes reste préoccupante au regard des résultats du premier semestre, qui ne s'écartent pas de la tendance observée depuis la décennie passée, pour affirmer qu'elle est non seulement tributaire de la contraction des importations causée par la baisse de l'activité économique du secteur non pétrolier, mais aussi des attermoissements dans la mise en œuvre des réformes structurelles, dont les exonérations.

Pour ce qui est du dernier cas, si les efforts sont consentis dans la réduction des exonérations exceptionnelles et liées aux investissements, celles inhérentes au secteur pétrolier continuent d'obérer les performances douanières. En effet, elles représentent depuis bien longtemps 80% du volume des dépenses fiscales. Dans les circonstances actuelles, une renégociation des contrats pétroliers avec l'objectif d'une réduction du poids de la dépense fiscale, devrait contribuer à améliorer des recettes issues des taxes sur le commerce international.

Le tableau ci-après illustre le niveau des exonérations au cours du premier semestre.

Tableau 2 : Exonérations fiscales au premier semestre 2018 (en milliards de FCFA)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total au 30 juin		Variation en%
							2 018	2 017	
Exonérations dues au secteur pétrolier	23,6	87,1	52,7	16,1	22,0	43,6	245,0	136,6	79,3%
Exonérations réglementaires	0,8	1,4	0,6	1,1	0,5	0,3	4,6	4,0	16,2%
Exonérations exceptionnelles	10,3	16,3	11,6	19,8	16,8	7,3	82,2	52,0	58,2%
<i>Contribution de l'Etat à l'investissement</i>	9,7	16,2	11,0	18,2	16,8	7,2	79,1	47,4	66,9%
<i>Autres exonérations</i>	0,6	0,1	0,6	1,6	0,0	0,2	3,1	4,6	-32,3%
Total	34,7	104,8	64,9	36,9	39,3	51,2	331,8	192,6	72,3%

Sources : DGID_DGDDI

1.1.3 Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent (i) les dons, (ii) les cotisations sociales (iii) les recettes pétrolières, (iv) les recettes de portefeuille de l'Etat, (v) les droits et frais administratifs.

a) Dons

L'objectif semestriel de dons, s'établit à 8,8 milliards de FCFA sur une autorisation parlementaire de 29,2 milliards de FCFA. Les tirages effectués, évoluant dans les mêmes proportions qu'au premier trimestre, s'élèvent à 2,1 milliards de FCFA, soit 23,9% de l'objectif en fin juin et de 7,2% de ses prévisions à fin décembre 2018 contre 19,9 milliards en 2017, se fixant à 27,5% de l'objectif semestriel et à 13% de l'objectif annuel.

L'ultime préoccupation énoncée dans le rapport de mars se trouve être le problème de la performance en matière de tirage des dons. En effet, malgré les assurances que donnent les conventions et accords de dons ratifiés, la mobilisation de ces ressources reste problématique. Afin de corriger certaines faiblesses constatées à ce niveau, la gestion des dons devra être recadrée et s'appuyer sur :

- la politique de coordination de l'aide publique au développement ;
- la déclaration de Paris sur l'aide publique au développement ;
- l'initiative internationale pour la transparence de l'aide publique au développement.

Au-delà des questions de politique de l'aide publique au développement, celles relatives aux procédures des partenaires liées à la mise à disposition des fonds, se posent. Ces questions devront être examinées et approfondies pour une plus grande efficacité dans la mobilisation au cours de prochains mois.

b) Cotisations sociales

La tendance observée au premier trimestre se maintient en fin juin avec 27,0 milliards de FCFA, soit 49,9% des prévisions annuelles. Le système intégré de gestion des finances publiques, qui dans sa phase de développement, a pris en ligne de compte la partie « ressources humaines » des agents de l'Etat dans le cadre du projet HR-PAYROLL, permettra de faciliter la retraite automatique.

c) Autres recettes

Au sens de la loi organique relative aux lois de finances en son article 13, les autres recettes comprennent les recettes pétrolières, les droits et frais administratifs ainsi que les revenus du portefeuille. Elles sont réalisées à 579,2 milliards de francs CFA pour une prévision annuelle de 755,5 milliards de francs (75,7%) avec un objectif semestriel de 392,4 milliards de FCFA. Les performances réalisées sont liées globalement à la bonne tenue des cours de pétrole au niveau du marché international.

▪ Recettes pétrolières

Pour une prévision de 749,2 milliards de francs CFA, les recettes pétrolières comptabilisées, se situent à un niveau de 571,1 milliards de francs CFA au premier semestre 2018, soit 76,2%. Ce niveau est bien au-delà de celui de l'année dernière à la même période, qui se fixait à 193,3 milliards.

Il convient de souligner que ces recettes prennent également en compte celles affectées aux différents engagements pétroliers contenus dans les accords particuliers avec les sociétés pétrolières, qui jusque-là ne figuraient pas au Budget de l'Etat. Comme indiqué précédemment dans le rapport du premier trimestre, tous les prélèvements au dépens de l'Etat congolais, opérés en amont relatifs aux différents contrats, intègrent désormais toutes les recettes pétrolières pour leur traçabilité.

La part normative de l'Etat, issue de la vente de cargaisons de pétrole donne les informations suivantes :

- produits de vente de cargaisons par la société nationale des pétroles du Congo (SNPC) mobilisés à 388,5 milliards de FCFA ;
- produits de la commercialisation par les autres sociétés recouverts à 173,8 milliards de FCFA.

Ce niveau reflète évidemment le comportement du cours de baril de Brent au niveau international et plus particulièrement celui du brut congolais vendu à un prix fixé au-dessus du prix fiscal.

▪ Droits et frais administratifs

Pour une prévision annuelle de 12,2 milliards de FCFA et un objectif semestriel de 6,1 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs sont recouverts à 2,8 milliards de francs

CFA, soit un taux de 45,9% à fin juin 2018. A la même période en 2017, les droits et frais administratifs étaient réalisés à 4,08 milliards de FCFA, correspondant à un taux de 54,4%, en-deçà de l'objectif fixé.

Il en résulte des faiblesses récurrentes d'autant plus que les réalisations d'année en année, franchissent difficilement les 50% de l'objectif, et ce, depuis plus d'une décennie.

Le scénario ainsi décrit traduit l'état d'effondrement des menues recettes, qui interpelle, à tous les niveaux, les principaux acteurs, les administrations génératrices et les contrôleurs, en vue de redoubler d'efforts afin que des mesures soient urgemment prises pour sécuriser ces recettes.

▪ **Recettes de portefeuille**

Prévues à 3,3 milliards de FCFA, les recettes de portefeuille, constituées essentiellement des intérêts des prêts et des dividendes, sont recouvrées à hauteur de 5,3 milliards de FCFA. Il s'agit d'un recouvrement opéré pour partie sur des intérêts de placement, notamment des intérêts de prêts consentis à hauteur de 1,2 milliard de FCFA, et pour partie sur les dividendes reçus de 4,1 milliards de FCFA. Au deuxième trimestre, l'objectif semestre de prévision (1,65 milliard) est atteint, mais se trouve toutefois en-deçà de celui de 2017 qui était de l'ordre de 2,04 milliards à la même période. Plus d'efforts en matière de suivi et de recouvrement de ce type de recettes devront être fournis.

Graphique 5 : Etat de mobilisation des autres recettes au 30 juin 2018

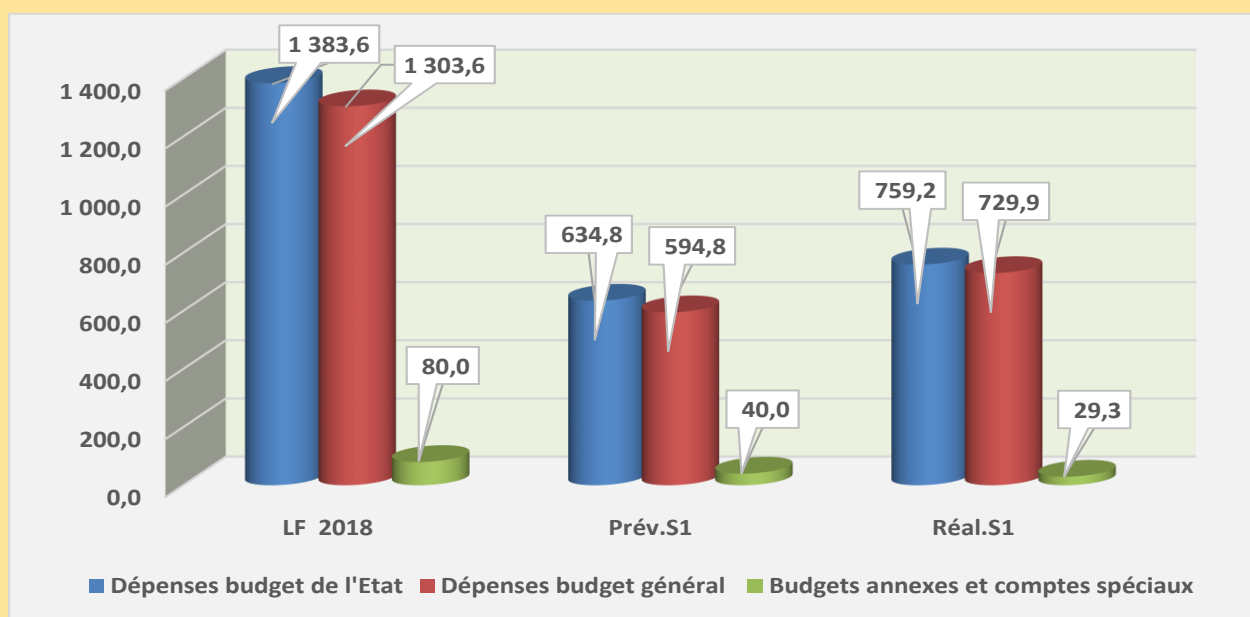


1.2 De l'exécution des dépenses budgétaires

Au terme du deuxième trimestre 2018, la situation de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018 affiche un niveau d'exécution de 759,2 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 54,9% de l'objectif annuel, contre 656,5 milliards de FCFA, soit 31,2% des prévisions une année auparavant. Ce niveau de réalisation est nettement supérieur à l'objectif de dépense semestriel attendu (634,8 milliards de FCFA) de 124,4 points. Ce niveau de réalisation s'explique par une augmentation des dépenses du budget général qui se sont établies à 729,9 milliards de FCFA, soit 56,0%. Les dépenses liées aux Budgets annexes et Comptes spéciaux ont été exécutées respectivement à hauteur de 0,873 millions de FCFA soit 7,4% et 28,5 milliards de FCFA soit 41,7%.

Le graphique ci-dessous résume l'exécution du budget de l'Etat au cours du premier trimestre.

Graphique 6 : Exécution des dépenses au 1^{er} semestre



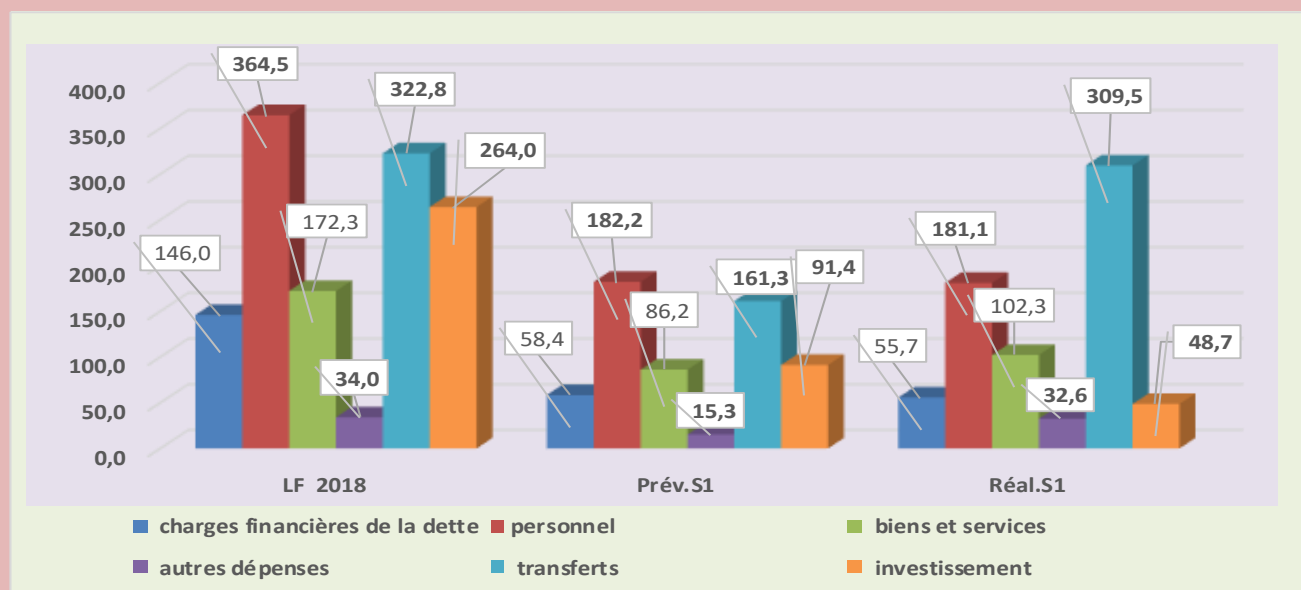
Source : DGB_DEP

1.1.1 Dépenses du budget général

Prévues à 1 303,6 milliards de FCFA, les dépenses du budget général ont été exécutées à hauteur de 56,0% des prévisions annuels au 30 juin 2018, contre une réalisation de 26,7% au 30 juin 2017. Ce comportement de l'exécution des dépenses est lié à la bonne tenue des recettes pétrolières en relation avec la hausse des cours de pétrole.

Suivant les grandes natures, la situation de l'exécution des dépenses se présente de la manière suivante :

Graphique 7 : Exécution par nature de dépenses au 30 juin 2018



Source : DGB_DEP

a) Charges financières de la dette

Pour une prévision annuelle de 146,0 milliards de FCFA, ces charges, composées des intérêts sur la dette intérieure et extérieure, ont connu une exécution budgétaire à hauteur de 38,2% des prévisions. Ce niveau est sensiblement le même qu'au 30 juin de l'année dernière (38,0%). Toutefois, lorsqu'on tient compte de l'objectif semestriel, ces charges sont exécutées à hauteur de 95,4%. Les charges financières de la dette extérieure et intérieure ont été payées respectivement à la somme de 2,9 milliards de FCFA, soit 29,6% et 52,8 milliards de FCFA, soit 108,6%.

b) Salaires et traitements

A fin juin 2018, les salaires et traitements sont mandatés à hauteur de 181,1 milliards de FCFA pour une prévision semestrielle de 182,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 99,4%. Ce niveau d'exécution est inférieur à celui de 2017 de 13,4 milliards de FCFA à la même période, soit une baisse de 6,9%, en relation avec les départs des agents de l'Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite d'une part et l'application des mesures conservatoires prises en instaurant un double contrôle des actes administratifs à incidence financière, d'autre part.

Les éléments essentiels constitutifs des salaires et traitements, se déclinent ainsi qu'il suit :

- salaires et traitements de base mandatés à 129,9 milliards de FCFA ;
- indemnités de fonction exécutées à 26,2 milliards de FCFA ;
- cotisations sociales ordonnancées à 13,0 milliards de FCFA ;
- indemnités de fin de carrière réalisées à hauteur de 1,1 milliard de FCFA.

c) Biens et services

Cette catégorie de dépenses relève des charges de fonctionnement de l'administration centrale. Pour un objectif semestriel de 86,2 milliards de FCFA, les biens et services sont mandatés à hauteur de 102,3 milliards de FCFA au 30 juin 2018. Ils représentent un taux d'exécution de 59,4%, dont 7,6 milliards de FCFA, correspondant aux ordonnances de délégation de crédits de quatre (04) mois pour une autorisation parlementaire de 25,4 milliards de FCFA.

Comparées à 2017 et à la même période (118,4 milliards de FCFA), ces dépenses enregistrent une baisse en valeur absolue de 16,0 milliards de FCFA, soit -13,5%.

Au 30 juin, l'exécution des grands postes de cette nature économique, présente les tendances ci-après :

- achats de biens mandatés à 6,5 milliards de FCFA ;
- frais de fonctionnement général ordonnancés à 2,7 milliards de FCFA ;
- prestations de service réalisées à 3,1 milliards de FCFA ;
- frais de mission et de transport mandatés à 5,8 milliards de FCFA ;
- charges non ventilées et dotations réalisées à 78,9 milliards de FCFA.

d) Transferts

L'Etat en tant qu'administration centrale, accorde des subventions aux personnes privées, publiques ou aux organisations diverses en vue de la résorption des distorsions sociales, économiques, éducatives et culturelles.

Fixés à 161,3 milliards de FCFA au premier semestre, les transferts sont exécutés à hauteur de 309,5 milliards de FCFA au 30 juin 2018, correspondant à un taux de réalisation de 191,9%. Comparé à la même période en 2017, ce niveau d'exécution est supérieur de 140,3 milliards de FCFA, représentant un taux d'accroissement de 82,9%. Il s'explique essentiellement par la prise en compte des engagements de l'Etat dans les contrats pétroliers pour un total de 105,5 milliards de FCFA, non budgétés en 2018.

Cette catégorie de dépenses donne dans ses grands postes, les informations ci-après :

- Dépenses relatives aux engagements issus des contrats pétroliers, comptabilisés à 105,5 milliards de FCFA ;
- subventions aux établissements publics exécutées à 36,1 milliards de FCFA ;
- subventions aux collectivités locales mandatées à 5,1 milliards de FCFA ;
- contribution aux organismes inter Etats et organisations internationales ordonnancées à 3,5 milliards de FCFA ;
- transferts aux ménages, mandatés à 7,6 milliards de FCFA.

e) Autres dépenses (charges communes)

Les autres dépenses, constituées essentiellement des consommations publiques, sont exécutées à hauteur 32,6 milliards de FCFA au 30 juin 2018, pour une prévision annuelle de 34,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 95,9%. Ce niveau d'exécution est supérieur à celui de 2017 à la même période (87,6%).

L'exécution des crédits de quelques postes des autres charges se présente ainsi qu'il suit :

- frais de contentieux mandatés à hauteur de 0,2 milliard de FCFA ;
- frais de responsabilité civile de l'Etat ordonnancés à 0,6 milliard de FCFA ;
- dotation pour dépenses éventuelles et imprévues exécutées à 27,2 milliards de FCFA ;
- honoraires, vacations et cachets réalisés à 1,6 milliard de FCFA.

Il ressort de cette exécution que les dotations pour dépenses éventuelles représentent 83,4% des crédits consommés au premier semestre.

f) Dépenses d'investissement

Au 30 juin, ces dépenses sont exécutées à hauteur de 48,7 milliards de FCFA, pour une prévision annuelle de 264,0 milliards de FCFA, soit 18,4% de réalisation contre 9,7% à la même période en 2017. Les dépenses d'investissements sur ressources propres, ont été exécutées à fin juin 2018 à hauteur de 26,6 milliards de FCFA, et en ressources extérieures à 22,1 milliards de FCFA, soit un taux semestriel de 53,3%.

Comparé au 30 juin 2017, le taux d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources propres en 2018 (20,4%) est en repli de 17,5%. Ce niveau d'exécution est non seulement imputable à la faible mobilisation des recettes intérieures, mais également aux faiblesses enregistrées dans le fonctionnement des cellules des marchés de l'ensemble des ministères.

Cependant, l'exécution des investissements sur ressources extérieures en 2018 (16,6%), est supérieure à celle de 2017 à la même période, résultant en plus grande partie des tirages réalisés sur des prêts projets, qui s'élèvent à 20 milliards de FCFA.

Au terme du premier semestre 2018, les grands postes de cette dépense présente les tendances ci-après :

- immobilisations incorporelles, exécutées à hauteur de 32,6 milliards de FCFA ;
- voiries et réseaux, réalisés à 12,1 milliards de FCFA ;
- immeubles administratifs affectés au secteur public, ordonnancés à hauteur de 1,8 milliard de FCFA.

1.1.2 Dépenses des Budgets annexes

Au premier semestre, les dépenses pour les sept (07) budgets annexes ouverts par la loi de finances de 2018, sont exécutées à hauteur de 0,9 milliard de FCFA pour une prévision annuelle de 11,7 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 7,4%, contre 32% en 2017 à la même période. Ceux-ci étant par principe équilibrés, leurs dépenses dépendent généralement du niveau de recouvrement réalisé. Il faut noter que ces budgets annexes connaissent des difficultés réelles reflétant une baisse de leurs activités. A cet effet,

le gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes déjà engagées pour asseoir une politique efficace de redynamisation de ces derniers.

1.1.3 Dépenses des Comptes spéciaux du trésor (CST)

Au premier semestre, les dépenses des CST sont exécutées à 28,5 milliards de FCFA, soit un taux réalisation de 41,7%, contre 31,9% une année auparavant à la même période. Il s'agit principalement des dépenses relatives aux « caisses de retraite » comprenant des cotisations issues des parts employeur et ouvrière pour des sommes respectives de 18,2 et de 8,6 milliards de FCFA, d'une part et de celles liées au CST « urbanisation des systèmes d'information des régies financières » pour 0,3 milliard de FCFA, d'autre part.

Pour leur efficacité, la gestion des CST est également soumise aux réformes budgétaires entreprises présentement par le Gouvernement.

1.1.4 Des dépenses suivant la destination socioéconomique

Conformément au décret instituant la nomenclature budgétaire de l'Etat, la classification fonctionnelle retient dix grandes fonctions pour les dépenses budgétaires, à savoir : 01 services généraux des administrations publiques ; 02 défense ; 03 ordre et sécurité publics ; 04 affaires économiques ; 05 protection de l'environnement ; 06 logement et équipements collectifs ; 07 santé ; 08 loisirs, culture et culte ; 09 enseignement ; 10 protection sociale.

Tableau 3: Exécution des dépenses par destination socioéconomique

	<i>(En milliards de FCFA)</i>			
	Prévisions		Exécution	
	Montant	%	Montant	% (*)
Services généraux des administrations publiques	428,9	31,00	295,3	68,8%
Défense	166,9	12,06	105,3	63,1%
Ordre et sécurité public	61,8	4,47	25,6	41,4%
Affaires économiques	147,5	10,66	154,4	104,7%
Protection de l'environnement	6,0	0,43	0,5	7,9%
Logement et équipements collectifs	64,6	4,67	7,3	11,3%
Santé	147,9	10,69	39,0	26,4%
Loisirs, culture et Culte	28,6	2,07	12,4	43,3%
Enseignement	227,2	16,42	85,2	37,5%
Protection sociale	104,2	7,53	34,3	32,9%
Total	1383,6	100,00	759,2	54,9%

(*) % d'exécution par rapport aux prévisions

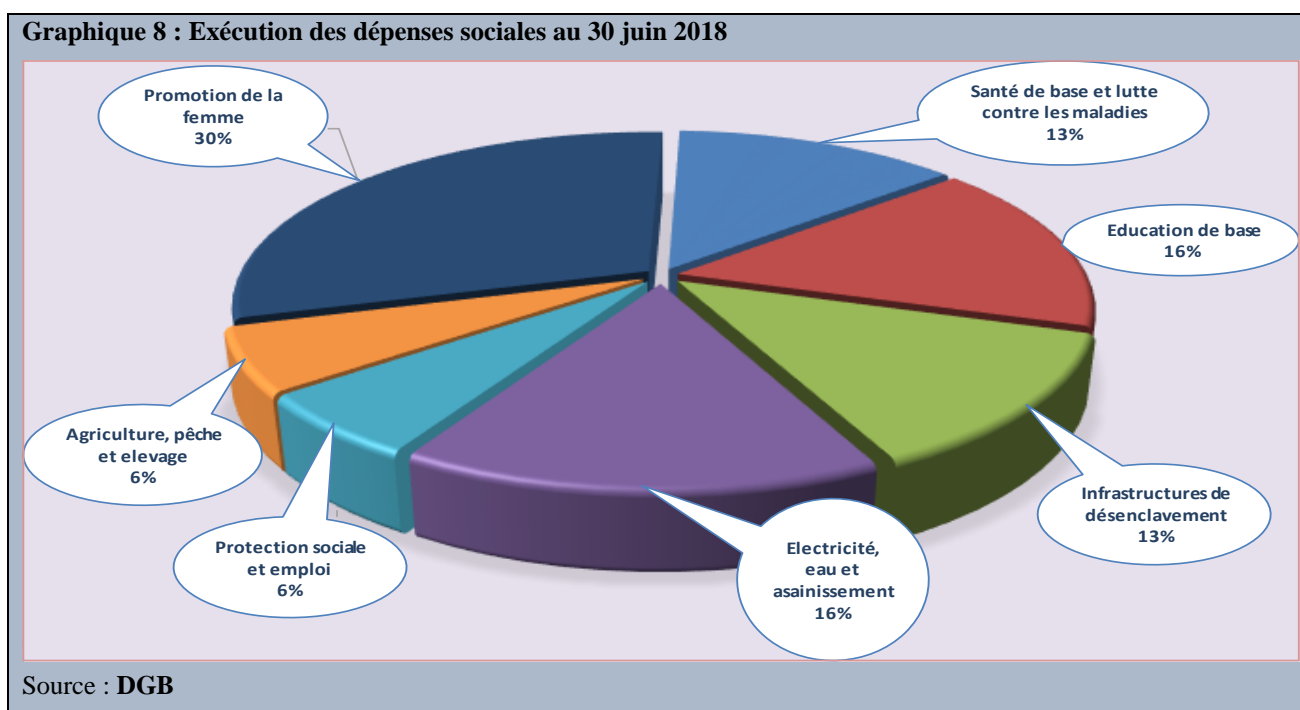
Source : DGB

Au 30 juin 2018, les dépenses de l'Etat suivant la fonctionnelle, son orientées plus vers les « affaires économiques » (104,7%), ces dépenses découlent en grandes partie des subventions de l'Etat à la CORAF. La fonction « services généraux des administrations » (68,8%), est la deuxième priorité pour les dépenses de l'Etat. La fonction « défense » représente la troisième priorité avec 63%, tirée essentiellement par le fonctionnement de l'administration militaire dans les dépenses de biens et services représentant un taux

d'exécution de 73,9%. La fonction loisirs, culture et culte vient en quatrième position (43%), ces dépenses concernent en grande partie l'organisation des manifestations sportives dans les dépenses de transferts. « L'ordre et sécurité publics » occupe la cinquième place représentant un taux d'exécution de 41,4%, ce taux est imputable au fonctionnement de l'administration des services de police. La fonction « enseignement » représente 37,5%. Les autres fonctions représentant 25,1% d'exécution, sont tirées par la destination socioéconomique « protection sociale » (32,9%).

1.1.4.1 Exécution des dépenses sociales au 30 juin 2018

Les dépenses sociales sont exécutées à hauteur de 56,5 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 277,9 milliards de FCFA, soit un taux de 20,3%. Ce taux est tiré principalement par les actions liées au secteur de la santé de base et de lutte contre les maladies, correspondant à un taux de 42,93%.



a) Des dépenses sociales par nature

L'exécution des dépenses sociales au 30 juin 2018 fait ressortir la tendance globale suivante :

- les dépenses de biens et services sont exécutées à hauteur de 1,2 milliard de FCFA sur une enveloppe de 19,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 6,45% ;
- le niveau d'exécution des dépenses sociales dans l'enveloppe prévisionnelle des transferts de 101,3 milliards de FCFA s'élève à 35,8 milliards de FCFA correspondant à un taux d'exécution de 35,3%.

- le volet investissement des dépenses sociales est faiblement exécuté à hauteur de 19,5 milliards de FCFA, soit 12,4% des prévisions évaluées à 157,4 milliards de FCFA. Les dépenses sociales financées sur les ressources propres sont exécutées de 10,0 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 87,3 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 11,57%. Quant à celles financées sur ressources extérieures, elles sont mobilisées à hauteur de 9,5 milliards de FCFA pour une prévision de 70,1 milliards de FCFA, soit un taux de 13,4%. Le niveau de mobilisation de ces ressources est influencé par les emprunts à hauteur de 8,0 milliards de FCFA, correspondant à 84,7%. Malgré le faible niveau de mobilisation des dons (15,3%), les fonds PPTE sont mobilisés à hauteur de 1,4 milliard de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 2,4 milliards de FCFA, soit un taux de 58,76%.

b) Des dépenses sociales par secteur

L'exécution sectorielle des dépenses sociales se résume ainsi qu'il suit :

- **Santé de base et lutte contre les maladies :**

Ce secteur connaît un niveau d'exécution de 24,0 milliards de FCFA pour une enveloppe de 118,5 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 20,3%. Ce niveau d'exécution est tiré essentiellement par la revitalisation des districts sanitaires, soit 75,4%.

L'exécution par action au niveau de ce secteur se présente de la manière suivante :

- *Programme d'acquisition et de gestion des médicaments essentiels et génériques.*

Pour une prévision annuelle de 14,7 milliards de FCFA, ce programme présente un niveau d'exécution très faible de 0,6 milliard de FCFA, soit un taux de 4,1%.

- *Programme de la gratuité des médicaments de lutte contre le sida, bilan biologique et réactif*

Le niveau d'exécution de ce programme est de 2,5 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 19,7 milliards de FCFA, soit un taux de 12,7%.

- *Campagne d'éducation et de vulgarisation de lutte contre le sida*

Cette action affiche un niveau d'exécution très faible de l'ordre de 6,6%, soit 0,1 milliard de FCFA pour une prévision de 1,5 milliard de FCFA.

- *Programme de lutte contre le paludisme et d'autres maladies*

Prévu pour une somme de 4,8 milliards de FCFA, ce programme connaît un très bas niveau d'exécution de l'ordre de 0,1 milliard de FCFA, soit 2,1%.

- ***Programme de vaccination élargie***

Ce programme est exécuté à hauteur de 1.6 milliard de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 7,8 milliards de CFA, soit un taux de 20,5%.

- ***Programme de la gratuité de la césarienne***

Pour une prévision de 3,8 milliards de FCFA, les dépenses de ce programme ne sont pas exécutées à ce jour.

- ***Programme de lutte contre la tuberculose***

Les dépenses prévues pour lutter contre la tuberculose sont exécutées à hauteur de 0,1 milliard de francs CFA pour une enveloppe de 1,1 milliards de FCFA, soit un taux de 9,1%.

- ***Programme de lutte contre les maladies non transmissibles, à savoir la trypanosomiase et l'onchocercose***

Ce programme connaît un très bas niveau d'exécution de l'ordre de 1,8 milliard de FCFA pour une prévision de 89,0 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 2,0%.

- ***Revitalisation des districts sanitaires***

Les dépenses liées à ce programme sont exécutées à hauteur de 18,0 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 53,7 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 33,5%.

- ***Construction et réhabilitation des hôpitaux généraux et de base ainsi que des centres de santé dans les villes et les centres ruraux***

Le niveau des dépenses exécuté est de 0,8 milliard de FCFA pour une enveloppe de 11,0 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 7,3%.

- ***Santé de la femme et de l'adolescente***

La mise en œuvre de ce programme sur financement FNUAP comme la plupart d'entre eux tarde encore à démarrer. Toutes les dispositions nécessaires seront prises pour remplir les conditions de son exécution.

- **Education de base :**

Ce secteur connaît un niveau d'exécution de 7,6 milliards de FCFA pour une enveloppe de 31,2 milliards de FCFA, soit 24,4%. Cette exécution est influencée en grande partie par le programme des cantines scolaires, soit 50,3%. L'exécution par action de ce secteur se présente ainsi qu'il suit :

- *Construction et réfection des bâtiments scolaires*

Pour une enveloppe prévisionnelle de 9,8 milliards de FCFA, ce programme connaît un niveau d'exécution très bas de 0,2 milliard de FCFA, soit un taux de 2,0%.

- *Programme de la gratuité des fournitures scolaires, des manuels scolaires et des frais de scolarité ainsi que du matériel didactique*

Prévu à hauteur de 14,1 milliards de FCFA, Le niveau d'exécution des dépenses de ce programme est de 3,5 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 25,0%.

- *Programme des cantines scolaires*

Le niveau d'exécution des dépenses pour ce programme est de 3,8 milliards de FCFA sur 7,3 milliards de FCFA de prévision, soit un taux de 52,25%.

- **Infrastructures de désenclavement :**

Le niveau d'exécution des dépenses pour ce secteur est de 1,6 milliard de FCFA sur 8,1 milliards de FCFA de prévisions, correspondant à un taux d'exécution de 12,3%. Cette exécution est marquée essentiellement par les actions liées à la construction et à la réfection des pistes rurales et agricoles à travers le Programme de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales. L'exécution par action se présente de la manière suivante :

- *Construction et réfection des pistes rurales*

Prévues à hauteur de 6,4 milliards de FCFA, les dépenses de ce programme connaissent un niveau d'exécution de 1,6 milliard de FCFA, soit 25,3%.

- *Entretien des rivières, dragage et balisage*

Pour une enveloppe prévisionnelle de 1,3 milliard de FCFA, cette action n'est encore pas exécutée.

- ***Projets communautaires et revitalisation du tissu villageois***

Pour une prévision de 0,4 milliard de FCFA, les dépenses liées à cette action ne sont pas exécutées.

▪ **Electricité, Eau et Assainissement**

Le niveau d'exécution de ce secteur est de 11,3 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 70,0 milliards de FCFA, soit un taux de 16,1%.

L'exécution par action se présente ainsi qu'il suit :

- ***Programme « eau pour tous »***

Prévues à hauteur de 30,6 milliards de FCFA, les dépenses du programme « eau pour tous » connaissent un niveau d'exécution de l'ordre de 5,6 milliards de FCFA, soit un pourcentage 18,3%.

- ***Construction d'ouvrages électriques pour l'accès des populations à l'énergie***

Ce programme affiche un niveau d'exécution de 0,8 milliard de FCFA pour une prévision de 28,1 milliards de FCFA, soit un pourcentage de 2,8%.

- ***Assainissement des villes***

Les dépenses liées à l'assainissement des villes présentent un niveau d'exécution de 4,9 milliards de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 11,3 milliards de FCFA, soit un taux de 43,4%.

▪ **Protection sociale et emploi :**

Pour une prévision de 35,8 milliards de FCFA, les dépenses de ce secteur s'établissent à 1,9 milliard de FCFA, soit 5,3%. L'exécution par action se décline de la manière suivante :

- ***Actions caritatives et aides sociales***

Prévues à 370,7 millions de FCFA, les dépenses liées aux actions caritatives et aides sociales sont exécutées à 8,1 millions de FCFA, soit un pourcentage de 2,2%.

- ***Insertion et réinsertion sociale et économique des handicapés et des minorités***

Les dépenses du programme « insertion et réinsertion sociale et économique des handicapés et des minorités » sont exécutées à hauteur de 0,1 milliard de FCFA pour une enveloppe de 0,4 milliard de FCFA, soit un taux de 33,3%.

- ***Prise en charge des personnes vulnérables et les enfants de la rue***

Pour une prévision de 31,6 milliards de FCFA, les dépenses relatives à cette action ont connu un niveau d'exécution de 1,8 milliard de FCFA, soit 5,7%.

- ***Auto emplois et formation aux petits métiers***

Prévues à hauteur de 4,5 milliards de FCFA, ce programme complète la liste de ceux n'ayant pas encore connu de début de réalisation en terme de financement.

- ***Mise en œuvre de l'assurance-maladie universelle***

Les conditions n'étant pas entièrement remplies, la mise en œuvre de l'assurance-maladie n'est pas encore effective. Les dépenses prévues à cet effet sont pas exécutées.

- **Agriculture, Pêche et Elevage :**

Pour une prévision de 11,4 milliards de FCFA, l'exécution des dépenses de ce secteur est de 1,0 milliard de FCFA, soit 8,7%. L'exécution détaillée de ce secteur se décline de la manière suivante :

- ***Programme d'encadrement des maraîchers dans les centres urbains et ruraux***

Les dépenses de ce programme présente un niveau d'exécution de l'ordre de 0,1 milliard de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 7,8 milliards de FCFA, correspondant à 1,3%.

- ***Programme de distribution des semences améliorées***

Prévues à hauteur de 0,8 milliard de FCFA, les dépenses liées à ce programme connaissent un niveau d'exécution de 0,3 milliard de FCFA, soit 37,5%.

- ***Programme de vulgarisation et de démonstration des techniques agricoles***

Le niveau d'exécution des dépenses de ce programme s'élève à 0,4 milliard de FCFA pour une prévision de 1,3 milliard de FCFA, soit un taux de 30,7%.

- ***Programme de démonstration des techniques d'élevage***

Pour prévision de 1,5 milliard de FCFA, le niveau d'exécution des dépenses de ce programme s'élève à 181,5 millions de FCFA, soit 12,2%.

- ***Programme de métayage bovin***

Le niveau d'exécution des dépenses de ce programme s'élève à 34,0 millions de FCFA pour une enveloppe prévisionnelle de 0,1 milliard de FCFA, soit un taux de 26,6%.

▪ **Promotion de la femme :**

Ce secteur connaît un niveau d'exécution de 1,3 milliard FCFA pour une enveloppe de 2,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 44,8%, tiré par les dépenses d'investissement représentant 77,7%. L'exécution par action se présente de la manière suivante :

- ***Question de genre***

Prévues à hauteur de 2,0 milliards de FCFA, les dépenses liées aux questions de genre atteignent un niveau d'exécution de 1,0 milliard de FCFA, soit 50,0%.

- ***Auto emploi et la formation aux petits métiers à travers les activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes filles mères***

Pour une prévision de 0,9 milliard de FCFA, les dépenses liées à ce programme affichent un niveau d'exécution de 0,3 milliard de FCFA, soit 33,3%.

L'analyse porte sur trois soldes budgétaires afin d'apprécier les efforts consentis par le Gouvernement en vue de la soutenabilité des finances publiques, à savoir, le solde budgétaire global, le solde primaire de base et le solde primaire de base hors pétrole. Il convient de signaler que certaines données du premier trimestre sont mises à jour pour prendre en compte tous les prélèvements, au dépens de l'Etat, opérés en amont dans le cadre des contrats pétroliers.

2.1. Solde budgétaire global

Le solde budgétaire global s'est amélioré passant de 129,2 milliards de francs CFA au premier trimestre pour se situer à 149,4 milliards de FCFA trois mois après. A la même période en 2017, se présentait un déficit budgétaire de l'ordre de 195,0 milliards. Ce solde budgétaire excédentaire au premier semestre, reflète évidemment les effets positifs induits, par l'activité du secteur pétrolier, sur les recettes budgétaires, toutefois, en-deçà de l'objectif semestriel établi à 171,1 milliards de FCA.

2.2. Solde primaire de base

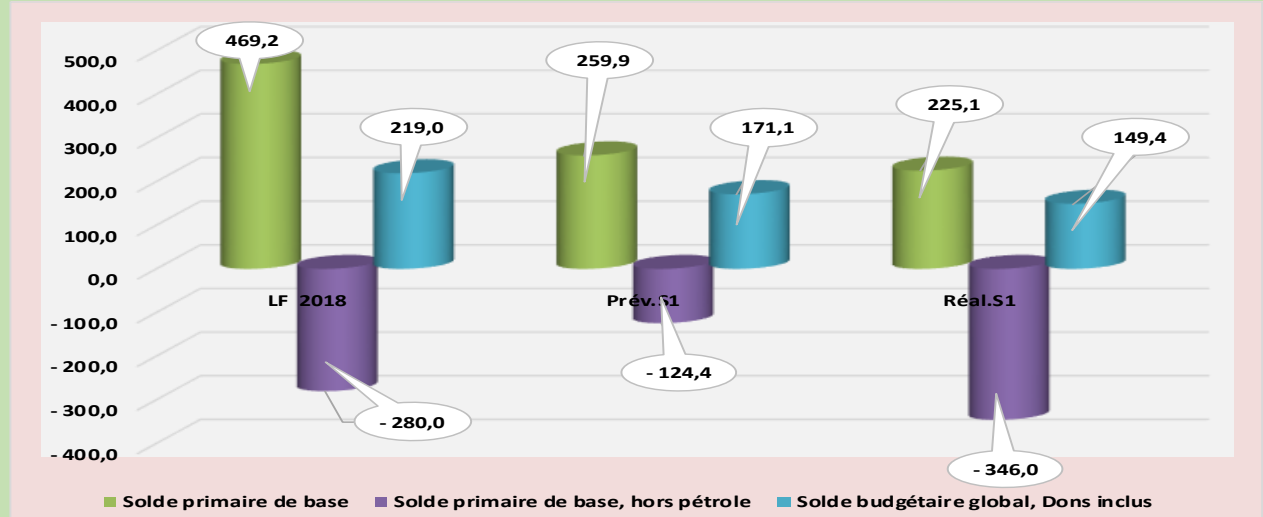
Le solde primaire de base s'inscrit dans le même registre que le solde global au premier semestre. Ce solde qui atteint 165,0 milliards de FCFA au premier trimestre et 224,9 milliards à fin juin (96%), côtoie l'objectif prévisionnel de 259,9 milliards trimestriel. A la même période en 2017, ce solde était déficitaire de 59,0 milliards.

2.3. Solde primaire de base hors pétrole

La couverture des charges à partir des recettes fiscales, permet d'asseoir l'analyse sur une base plus saine qu'avec des recettes pétrolières, souvent exposées à des chocs extérieurs. Ce solde qui a le mérite de tester la viabilité budgétaire sans les recettes pétrolières, mesure la résilience des finances publiques et les risques qu'elles encourent. Sur un objectif de solde déficitaire de 62,7 milliards de FCFA, ce dernier reste encore très loin, avec un déficit révisé à 119,9 milliards de FCFA au premier trimestre et 346,0 milliards de FCFA au premier semestre.

Dans une perspective de maintien du cours de baril du brut congolais à un niveau supérieur à celui du prix retenu dans la loi de finances, il est attendu un niveau favorable des soldes en dépit des contre-performances des recettes fiscales.

Graphique 7 : Soldes budgétaires



Source : DGB_DEP

Les soldes budgétaires excédentaires examinés ne peuvent en aucun cas permettre de jauger de la soutenabilité budgétaire en général et de celle de la gestion des finances publiques en particulier si les aspects de trésorerie et de financement ne sont pas examinés.

Les ressources attendues en financement et les charges y afférentes donnent une idée de l'évolution du solde et des options que pourra prendre le Gouvernement pour la résolution des problèmes qui se posent.

La situation de financement se situe à 49,5 milliards de FCFA. Elle concerne les prêts projets, le remboursement des prêts accordés par l'Etat et les facilités accordés dans le système bancaire.

3.1. Situation de financement extérieur

3.1.1.1 Prêts projets

La loi de finances de 2018 prévoit un financement de l'ordre de 104,0 milliards de FCFA au titre des emprunts pour la couverture des projets. Au premier semestre, les tirages opérés atteignent 20,0 milliards de francs CFA, soit 19,2%.

3.1.1.2 Ressources attendues des partenaires

A l'instar de la situation au premier trimestre, les apports des partenaires techniques au développement, notamment la Banque mondiale, la BAD et bien d'autres, tardent à venir. Ces apports restent liés à la conclusion du programme avec le Fonds monétaire international.

3.1.1.3 Amortissement de la dette extérieure

C'est le poste pesant qui représente à lui-seul un peu plus de 60% des charges de trésorerie. Sur un objectif à fin juin fixé à 286,9 milliards de francs CFA, la dette est amortie à 31,2%. Il en résulte une accumulation des arriérés de 197,5 milliards de FCFA sur les amortissements dus au premier semestre.

3.2. Situation du financement intérieur

3.1.1.4 Remboursement des prêts accordés par l'Etat

Au premier, il est enregistré une ressource de 5,0 milliards de FCFA au titre des amortissements des prêts accordés par l'Etat à d'autres pays et à divers organismes.

3.1.1.5 Apport du système bancaire

La situation nette de l'Etat est débitrice du système bancaire de 24,5 milliards de francs CFA au 30 juin 2018. Elle s'explique par des besoins de trésorerie de l'Etat pour la couverture des charges de trésorerie.

3.1.1.6 La réduction des arriérés de la dette intérieure

Dans l'attente des résultats de l'audit de la dette intérieure, celle-ci est réduite au premier semestre de 9,7% de son stock. Il s'agit entre autres, du paiement des arriérés sur les exercices antérieurs.

3.3. Solde de trésorerie et de financement

Le besoin de financement subsiste en dépit de l'amélioration des recettes pétrolières au premier semestre 2018. Le solde qui avait atteint -37,8 milliards de FCFA au premier trimestre s'est dégradé de -223,4 milliards de francs CFA pour se situer à -261,2 milliards de FCFA. Le niveau du solde obtenu s'aligne évidemment sur celui des arriérés des amortissements accumulés de la dette en général, pour cause l'absence des financements extérieurs espérés dans le cadre de l'appui budgétaire et des apports spécifiques en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie de restructuration de la dette publique.

Tableau 4: Situation de la trésorerie et du financement

NATURE DES RECETTES ET DES DEPENSES	PREVISIONS 2018	1er semestre			% réal/prev. bud
		Prév	Réal.	%Sem.	
FINANCEMENT	-778,9	-311,5	-585,1	187,83	75,12
EXTERIEUR NET	-403,7	-181,5	-467,6	257,63	115,83
Prêts projets (ressources extérieures affectées)	104,2	30,4	20,0	65,79	19,19
Amortissements dus	-603,9	-286,9	-487,6	169,95	80,74
Autres (dépôts à l'étranger)	96,0	75,0	0,0		0,00
INTERIEUR NET	-375,2	-130,0	-117,5	90,38	31,32
Système bancaire net	-246,7	-130,0	24,5	-18,85	-9,93
Non bancaire	-128,5	0,0	-142,0	0,00	110,51
recettes pétrolières exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00
Produits des emprunts à CMLT	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00
Emission et vente des obligations et bons du trésor	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00
Remboursement des prêts et avances accordés	0,0	0,0	5,0	0,00	0,00
Remboursement emprunts obligataires	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00
Remboursement emprunts dette intérieure	-128,5	0,0	-147,0	0,00	114,40
ECART DE FINANCEMENT GLOBAL	-559,9	-140,4	-261,2	186,04	46,65

Source : CCA_DEP

ANNEXE

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT AU PREMIER SEMESTRE

NATURE DES RECETTES ET DES DEPENSES	PREVISIONS 2018	1er semestre			% réal/prev. bud
		Prév	Réal.	%Sem.	
I.- BUDGET DE L'ETAT	1 602,6	805,9	908,4	112,72	56,68
I.1- Ressources budgétaires	1 602,6	805,9	908,4	112,72	56,68
Recettes fiscales	754,6	377,7	300,1	79,45	39,77
Impôts et taxes intérieurs	633,1	321,6	256,1	79,63	40,45
Droits et taxes de douanes	121,5	56,1	44,0	78,43	36,21
Dons et legs et fonds de concours	29,2	8,8	2,1	23,86	7,19
Dons et legs	29,2	8,8	2,1	23,86	7,19
Autres recettes	764,7	392,4	579,2	147,60	75,74
vente des cargaisons	659,7	335,0	388,5	115,97	58,89
Produits de commercialisation (fiscalité pétrolières)	81,5	41,3	173,8	420,82	213,25
Bonus pétrolier	8,0	8,0	1,1	13,75	13,75
Autres	0,0	0,0	7,7	0,00	0,00
Droits et frais administratifs	12,2	6,1	2,8	45,90	22,95
Intérêts des prêts	3,3	2,0	1,2	60,00	36,36
Dividendes	0,0	0,0	4,1	0,00	0,00
Cotisations sociales	54,1	27,0	27,0	100,00	49,91
II.- Dépenses budgétaires	1 383,6	634,8	759,0	119,57	54,86
II.1 Dépenses courantes	1 039,6	503,4	681,2	135,32	65,53
personnel	364,5	182,2	181,1	99,40	49,68
Autres dépenses courantes	675,1	321,2	500,1	155,70	74,08
biens et services	172,3	86,2	102,3	118,68	59,37
autres dépenses	34,0	15,3	32,6	213,07	95,88
transferts	322,8	161,3	309,5	191,88	95,88
Transfert traditionnels	295,9	147,9	305,6	206,63	103,28
Collectivités locales	26,9	13,4	3,9	29,10	14,50
charges financières de la dette	146,0	58,4	55,7	95,38	38,15
Intérêts dette intérieure	24,5	9,8	2,9	29,59	11,84
Intérêts dette extérieure	121,5	48,6	52,8	108,64	43,46
II.2. investissement	264,0	91,4	48,7	53,28	18,45
sur ressources internes	130,6	52,2	26,6	50,96	20,37
sur ressources externes	133,4	39,2	22,1	56,38	16,57
III.- BUDGETS ANNEXES ET COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80,0	40,0	29,1	72,75	36,38
Solde primaire	365,0	229,5	205,1	89,37	56,19
Solde primaire hors pétrole	-384,2	-154,8	-366,0	236,43	95,26
Solde primaire de base	469,2	259,9	225,1	86,61	47,98
Solde primaire de base, hors pétrole	-280,0	-124,4	-346,0	278,14	123,57
Solde budgétaire global, Dons inclus	219,0	171,1	149,4	87,32	68,22
Solde budgétaire global, dons exclus	189,8	162,3	147,3	90,76	77,61
Solde budgétaire global, hors pétrole	-530,2	-213,2	-421,7	197,80	79,54
VARIATION NETTE DES ARRIERES	0,0	0,0	174,5	0,00	0,00
- Variation des arriérés extérieurs	0,0	0,0	197,5	0,00	0,00
- Accumulation d'arriérés extérieurs	0,0	0,0	197,5	0,00	0,00
- Réduction d' arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00
- Variation des arriérés intérieurs	0,0	0,0	-23,0	0,00	0,00
- Accumulation d'arriérés intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00
- Réduction d' arriérés intérieurs	0,0	0,0	-23,0	0,00	0,00
SOLDE BASE CAISSE	219,0	171,1	323,9	189,30	147,90
IV.- FINANCEMENT	-778,9	-311,5	-585,1	187,83	75,12
IV.1- EXTERIEUR NET	-403,7	-181,5	-467,6	257,63	115,83
Prêts projets (ressources extérieures affectées)	104,2	30,4	20,0	65,79	19,19
Amortissements dus	-603,9	-286,9	-487,6	169,95	80,74
Autres (dépôts à l'étranger)	96,0	75,0	0,0		0,00
IV.2- INTERIEUR NET	-375,2	-130,0	-117,5	90,38	31,32
Système bancaire net	-246,7	-130,0	24,5	-18,85	-9,93
Non bancaire	-128,5	0,0	-142,0	0,00	110,51
recettes pétrolières exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	0,00	
Produits des emprunts à CMLT	0,0	0,0	0,0	0,00	
Emission et vente des obligations et bons du trésor	0,0	0,0	0,0	0,00	
Remboursement des prêts et avances accordés	0,0	0,0	5,0	0,00	
Remboursement emprunts obligataires	0,0	0,0	0,0	0,00	
Remboursement emprunts dette intérieure	-128,5	0,0	-147,0	0,00	114,40
ECART DE FINANCEMENT GLOBAL	-559,9	-140,4	-261,2	186,04	46,65